

Métiers de la logistique : six salariés sur dix exercent en dehors du secteur

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 129 • Avril 2023

En 2019, en Auvergne-Rhône-Alpes, 169 000 salariés exercent un métier logistique, soit près de 8 % des salariés de la région. Fortement concentrés sur quelques professions, dont celle de conducteur, ces salariés, en moyenne plus âgés que ceux de l'ensemble de l'économie, sont très majoritairement des hommes. Plus de la moitié travaille dans un établissement dont l'activité principale n'appartient pas au domaine de la logistique et leur métier est plutôt orienté vers l'entreposage et la manutention. Ceux qui travaillent dans un établissement logistique exercent plus souvent des métiers du transport de marchandises.

Près de 8 % des salariés exercent un métier de la logistique

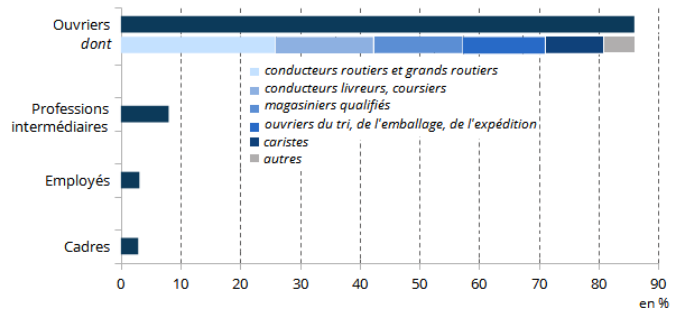
En 2019, en Auvergne-Rhône-Alpes, environ 169 000 salariés exercent un métier de la logistique [► source et méthodes](#), que l'activité principale de leur établissement relève de la logistique ou d'une autre activité. Ils représentent 7,7 % de l'ensemble des salariés de la région, soit un poids légèrement plus faible qu'en France de province (8,3 %) et bien plus faible que dans les Hauts-de-France et le Centre-Val de Loire, régions dans lesquelles ce poids atteint près de 10 %. Le poids modéré de la logistique en Auvergne-Rhône-Alpes, bien que les besoins de son industrie soient élevés et qu'elle soit dotée d'infrastructures performantes, traduit la diversité des activités économiques régionales davantage que la faiblesse de ce secteur. Dans un contexte en pleine mutation, avec le développement de l'e-commerce et des nouveaux modes de consommation notamment, connaître les profils des salariés exerçant un métier logistique et comprendre les besoins logistiques des entreprises permet de mieux répondre aux enjeux de renouvellement de cette main-d'œuvre.

Cinq métiers concentrent huit salariés sur dix

Les métiers logistiques se répartissent en 25 professions relatives à des activités de logistique physique (manutention, assemblage, entreposage, préparation de commandes, emballage), de logistique du transport, ou de gestion de la chaîne logistique. Cinq de ces professions concentrent 81 % des salariés exerçant un métier de la logistique [► figure 1](#) : « conducteurs routiers et grands routiers », « conducteurs livreurs, coursiers », « magasiniers qualifiés », « ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition » et « caristes ». Cette répartition reste très similaire à celle de la France de province.

Ces cinq professions sont toutes de niveau ouvrier. Ainsi, les salariés de la logistique se distinguent par une très forte proportion d'ouvriers (86 % contre 31 % dans l'ensemble de l'économie), dont plus des trois quarts sont qualifiés, et une bien moindre proportion d'employés (3 % contre 29 %), et de cadres ou professions intermédiaires (11 % contre 38 %).

► 1. Répartition des salariés exerçant un métier logistique selon la catégorie socioprofessionnelle et la profession



Lecture : 86 % des salariés exerçant un métier logistique sont ouvriers.

Champ : salariés au 31 décembre hors particuliers employeurs, postes annexes non compris.

Source : Insee, Base tous salariés 2019.

Des métiers de la logistique très peu féminisés exercés par des salariés plus âgés

En Auvergne-Rhône-Alpes comme en France, les salariés exerçant un métier de la logistique sont surtout des hommes (environ 82 %), notamment chez les « conducteurs routiers et grands routiers » (97 %) et les « caristes » (92 %). Si globalement l'âge moyen des salariés occupant un métier de la logistique est plus élevé que celui de l'ensemble des salariés (41,6 ans contre 40,2 ans), ce constat n'est pas valable pour l'ensemble de ces métiers. 38 % des « conducteurs routiers et grands routiers » sont âgés d'au moins 50 ans contre 30 % des salariés de la logistique et 27 % de l'ensemble des salariés de la région. À l'inverse, les « ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition » sont significativement plus jeunes, conséquence possible d'une pénibilité plus forte de ce métier. Pour les autres métiers logistiques, la structure par âge est proche de celle de l'ensemble des salariés de la région.

La logistique présente dans tous les secteurs d'activité

Tous les secteurs d'activité ont des besoins logistiques, de nature et d'ampleur différentes, pour livrer, préparer les commandes, entreposer, gérer les stocks... Pour ces activités, les entreprises peuvent faire appel à un prestataire extérieur ou, au contraire, les gérer en interne. Ainsi, dans la région, six salariés de la logistique sur dix (100 500 personnes

► **figure 2)** travaillent dans un établissement ayant une activité principale autre que celle de la logistique. Dans le commerce, ils sont 35 700, soit près de 10 % des effectifs de ce secteur. Cette part, de trois points supérieure à celle de l'ensemble des secteurs, est quasiment semblable dans les activités de services administratifs et de soutien avec environ 16 600 salariés. Les métiers logistiques sont également très présents dans l'industrie, avec près de 22 700 salariés, mais ils ne représentent que 5 % des effectifs du secteur.

► 2. Nombre et part de salariés exerçant un métier logistique et de l'ensemble de l'économie par secteur d'activité

	Salariés exerçant un métier logistique		Ensemble des salariés		Part des salariés exerçant un métier logistique
	Nombre	en %	Nombre	en %	en %
Secteur logistique	68 400	40,5	82 400	3,8	83,0
Hors secteur logistique	100 500	59,5	2 110 700	96,2	4,8
<i>dont commerce</i>	35 700	21,1	368 500	16,8	9,7
<i>dont industrie</i>	22 700	13,4	429 400	19,6	5,3
<i>dont activités de services administratifs et de soutien</i>	16 600	9,8	182 000	8,3	9,1
Ensemble de l'économie	169 000	100,0	2 193 100	100,0	7,7

Lecture : 40,5 % des salariés exerçant un métier logistique travaillent dans un établissement ayant une activité principale de logistique, soit 68 400 salariés. Ils représentent 83 % des salariés de l'ensemble du secteur logistique.

Champ : salariés au 31 décembre hors particuliers employeurs, postes annexes non compris.
Source : Insee, Base tous salariés 2019.

Au final, seuls quatre salariés de la logistique sur dix (soit 68 400 personnes) exercent directement dans le secteur de la logistique. Ils sont majoritairement dans les « transports routiers de fret » (61 % d'entre eux) et, dans une moindre mesure, dans les secteurs « entreposage et stockage non frigorifique » (14 %) et « affrètement et organisation des transports » (10 %).

Des métiers logistiques différents selon l'activité

Les salariés de la logistique exercent des professions très différentes selon qu'ils travaillent ou non dans le secteur logistique. Dans un établissement logistique, ces métiers sont plus souvent liés au transport de marchandises. Ainsi, près de six sur dix sont conducteurs : 46 % sont « conducteurs routiers et grands routiers » et 12 % sont « conducteurs livreurs ou coursiers ». Ce dernier métier répond aux services de livraisons à domicile et de l'e-commerce qui se développent.

Dans les établissements n'ayant pas une activité principale de logistique, la part des salariés occupant le métier de « conducteur livreur ou coursier » atteint 19 %, alors qu'elle n'est que de 12 % pour les conducteurs routiers. Dans ces établissements, les métiers logistiques sont plus souvent orientés vers l'entreposage et la manutention. Les « magasiniers qualifiés » sont les plus nombreux, notamment dans le commerce et l'industrie. Viennent ensuite les « ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition » qui sont particulièrement présents dans les activités de services administratifs et de soutien.

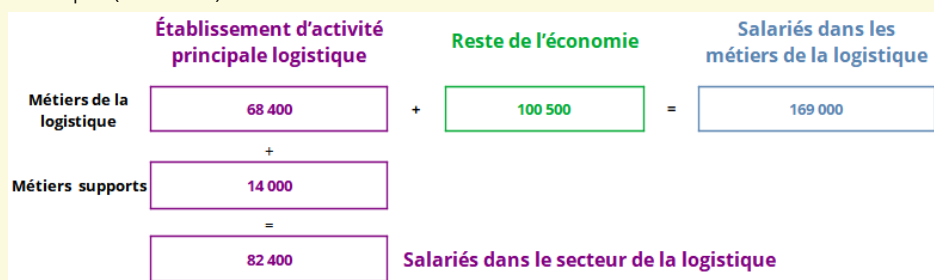
Des enjeux d'avenir

Ces dernières années, le développement de l'e-commerce et des services de livraisons à domicile, notamment pendant la crise sanitaire, a fait évoluer les métiers logistiques, qui restent majoritairement ouvriers. D'autres adaptations sont aujourd'hui en cours pour répondre aux préoccupations environnementales et écologiques. Ainsi, dans toutes les entreprises, qu'elles dépendent du secteur logistique ou non, ces activités vont devoir intégrer des stratégies innovantes pour développer une chaîne logistique plus verte. D'autres mutations sont donc à prévoir avec la création de nouveaux métiers de plus en plus qualifiés. ●

Grégoire Gauthey, Émilie Senigout (Insee)

► Source et méthodes

Dans cette étude, les salariés de la logistique sont identifiés sur la base d'une liste de 25 professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des métiers du transport de marchandises, de l'entreposage et de la manutention. Ce champ s'appuie sur des travaux du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Pour certaines PCS, une restriction est faite sur l'activité principale de l'établissement, le transport de passagers ainsi que le commerce de gros étant exclus. La liste des PCS et celle des codes activités (APE) retenus figure dans les données complémentaires de l'étude disponibles sur insee.fr. Ces champs d'étude appliqués à l'ensemble des salariés de la région permettent d'obtenir le schéma ci-dessous présentant le croisement entre l'ensemble des salariés occupant un métier logistique d'une part (en ligne) et ceux qui travaillent dans le secteur logistique d'autre part (en colonne).



Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, 169 000 salariés exercent un métier de la logistique dont 100 500 (soit environ 60 %) travaillent dans un établissement dont l'activité principale est autre que logistique.

Champ : salariés au 31 décembre hors particuliers employeurs, postes annexes non compris.
Source : Insee, Base tous salariés 2019.

Sur les 169 000 salariés exerçant un métier de la logistique dans la région, environ 60 % travaillent dans un établissement dont l'activité principale est autre que logistique. Par ailleurs, sur les 82 400 salariés travaillant dans le secteur logistique, 17 % ne travaillent pas sur des métiers logistiques mais exercent des métiers supports (ressources humaines, informatique, communication). Ces derniers ne sont pas l'objet de la présente étude.

Le dénombrement et la caractérisation des emplois salariés occupant un métier de la logistique sont réalisés sur la base du fichier tous salariés constitué à partir des déclarations sociales nominatives (DSN).

► Pour en savoir plus

- **Dusonchet P. et Gilbert A.**, « La filière logistique se concentre en périphérie des villes », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 46, novembre 2017.
- **Ville H. et Volmers G.**, « La logistique en Bourgogne-Franche-Comté : 72 200 emplois, une activité de plus en plus externalisée », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 55, avril 2019.

